



*Règlement 2021-2022  
du PRIX DE LA NOUVELLE LITTÉRAIRE  
proposé par le Lycée Jean Moulin de FORBACH  
(prix créé par M. Roger BICHELBERGER, enseignant et écrivain)*

1. Depuis 1988, le **Prix de la Nouvelle Littéraire** est décerné par la Région Grand Est, la DAAC du Rectorat de l'académie de Nancy-Metz et le Lycée Jean Moulin de FORBACH (Moselle). La cérémonie officielle de remise des prix se déroulera durant la 2<sup>ème</sup> quinzaine du mois de mai 2022 à une date et en un lieu restant à déterminer.
2. Les textes proposés au Jury, à thème libre, doivent scrupuleusement respecter les consignes de présentation ci-dessous :
  - **compter entre trois et douze pages dactylographiées et numérotées**
  - **30 lignes par page, marge de gauche 2,5 cm, marge de droite 2,5 cm**
  - **interligne 1,5, taille de police 14,**
  - **impression uniquement au recto**

Les textes seront envoyés ou déposés au siège du jury **impérativement** pour le **24 Février 2022** à l'adresse :

**Lycée Jean Moulin – Secrétariat du Jury – 7, rue Maurice Barrès 57600 FORBACH**

- **en quatre exemplaires, agrafés individuellement** (en haut à gauche)
- chaque **texte portera un titre et sera signé d'un pseudonyme**
- il sera accompagné **d'un pli cacheté** portant mention de ce pseudonyme et du titre de la nouvelle avec, à l'intérieur, (écrit de façon très lisible) la fiche de présentation du candidat mentionnant **ses : nom, prénom, âge, classe, établissement scolaire, adresse personnelle, numéro de téléphone, adresse électronique** ainsi qu'un engagement sur l'honneur précisant que l'auteur n'a bénéficié d'aucune aide ni usé de plagiat.

Il ne sera admis qu'une seule nouvelle par auteur et aucun texte ne sera retourné à son auteur.

Sont autorisés à concourir pour ce **Prix de la Nouvelle Littéraire** tous les élèves des lycées de la Région Académique Grand Est, y compris des classes relevant de l'enseignement supérieur (BTS ou CPGE).

### 3. Le jury, souverain, est composé comme suit :

**PRESIDENT D'HONNEUR** : Monsieur le Président du Conseil Régional

**PRESIDENTE** : Madame Elise FISCHER, écrivain, journaliste, critique littéraire (radio)

**SECRETAIRE** : Monsieur Robert SCHEUER, ancien professeur de Lettres, personnel de direction, membre du Jury du Prix Erckmann-Chatrion

**MEMBRES** :  
Monsieur Michel BERNARD, écrivain, haut fonctionnaire  
Madame Lilyane BEAUQUEL, enseignante de Lettres et écrivain  
Madame Gisèle BIENNE, romancière et essayiste  
Madame Cécilia DUTTER, écrivain, critique littéraire, membre d'autres jurys  
Madame Hélène GESTERN, écrivain, professeur à l'Université de Lorraine  
Monsieur Christophe HENNING, journaliste et écrivain  
Monsieur Denis HERGOTT, écrivain, nouvelliste  
Monsieur Gérald TENENBAUM, écrivain, professeur à l'Université de Lorraine (Nancy)  
Monsieur Samathy CHEA, en qualité de Proviseur du Lycée Jean Moulin de Forbach  
Madame Maëlliss Le GOALLEC, représentante de la Librairie le Hall du Livre à NANCY (Librairie indépendante)  
Un élève, membre du club « Ecriture » du Lycée Jean Moulin de Forbach  
Un représentant, du Conseil Régional des Jeunes du Grand Est

Le jury est renouvelé et/ou complété par cooptation au moment de la délibération annuelle.

4. Le lauréat du Prix pourra voir sa nouvelle publiée dans des revues notamment lorraines (publication intégrale) et recevra un bon d'achat en livres d'une valeur de 1000 € (2<sup>ème</sup> Prix : 600 €, 3<sup>ème</sup> Prix : 300 €, de la 4<sup>e</sup> à la 20<sup>e</sup> meilleure nouvelle, les auteurs obtiendront un lot de livres).

Pour toute information prenez contact par mail à l'adresse suivante : [ce.0570029@ac-nancy-metz.fr](mailto:ce.0570029@ac-nancy-metz.fr)  
Fiches référents et candidats téléchargeables sur le site web : <https://www.jeanmoulin-forbach.fr/pnl>